



La mobilité : un facteur majeur d'inclusion »

La finalité de la plateforme plateforme des mobilités inclusives et durables du Bassin d'emploi de Rennes est de permettre aux publics en insertion d'accéder à la l'autonomie en matière de mobilité, tout en conciliant, autant que possible cette finalité avec les nécessaires enjeux d'éco mobilité.

Ainsi, après la réalisation d'un diagnostic mobilité individuel, l'équipe de la plateforme mobilité accompagne individuellement les personnes orientées tout au long de leur parcours mobilité.

DESCRIPTION DE L'ACTION

La mobilité est un frein récurrent à l'accès à l'emploi et à la formation, ainsi, en 2011, la Mission locale, le Conseil Départemental 35 et la Maison de l'Emploi ont initié la création d'une plateforme mobilité visant à faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi à l'échelle du bassin d'emploi de Rennes.

C'est un contexte de coordination et d'animation de l'ensemble des actions de mobilité inclusive et durable de ce dispositif qui incite We Ker à répondre pour une troisième année à l'appel à projets FSE du CD 35 sur le volet : « développement de projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion ».

Ce projet est articulé autour de quatre objectifs principaux :

- ✓ *L'accès à l'information et sensibilisation de l'utilisateur au changement d'usage (AOM : REGION, RM, EHOP, STAR, CITIZ...)*
- ✓ *L'accompagnement mobilité individuel spécifique*
- ✓ *L'animation des acteurs de la mobilité inclusive et durable et la coordination de l'offre mobilité insertion individuelle (2 roues, 4 roues...)*
- ✓ *L'ingénierie de nouveaux services matériels ou immatériels*

Parallèlement la plateforme coordonne un service de transport collectif solidaire à demande visant à sécuriser l'accès à l'emploi et à la formation (CEJ, gamme prépa) sur les territoires ruraux.

En 2022 la plateforme mobilité s'est étoffée afin de mieux répondre à ces quatre priorités avec une équipe composée de quatre EQTP:

- ✓ *Un chargé de projet en charge de l'animation et la coordination du dispositif*
- ✓ *Un conseiller mobilité inclusive et durable*
- ✓ *Une conseillère référente permis*
- ✓ *Une conseillère permis monitrice auto-école*

